



FranceAgriMer

>ÉDITION juillet 2011

Variétés des céréales à paille Récolte 2011



LES ÉTUDES DE FranceAgriMer

➤ Variétés des céréales à paille récolte 2011

Pour le blé tendre, les surfaces panifiables représentent 92 % des emblavements ; la diversification variétale semble marquer le pas. Pour l'orge, on constate une remarquable stabilité variétale, les cinq premières variétés restant dans le même ordre. Pour le blé dur, on enregistre une forte concentration des variétés, la première d'entre elles représentant presque un tiers des surfaces. Ce sont les résultats d'une enquête réalisée par voie postale auprès de 40 000 producteurs de céréales en mai et juin 2011.

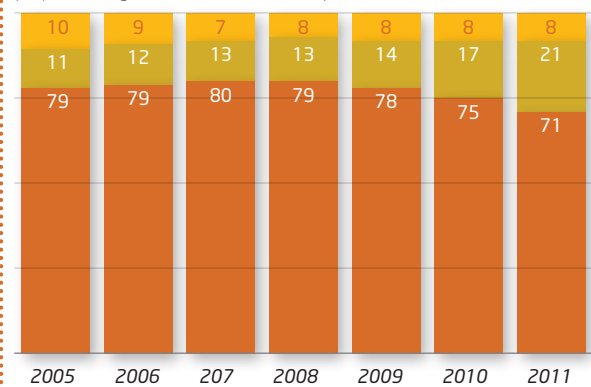
Blé tendre : 92 % de surfaces panifiables

Domination des blés panifiables

Les surfaces en blé destinées à la panification sont largement majoritaires, elles occupent 92 % de l'emblavement. La part des blés panifiables courants (BP) tend à augmenter avec 21 % en 2011. Les blés pour autres usages, c'est-à-dire les blés fourragers et les blés biscuitiers représentent 8 % des surfaces nationales. Les variétés recommandées par la meunerie représentent 43 % des semis.

Avis Arvalis	
■ BAU	Blé pour autres usages
■ BP	Blé panifiable (anciennement BPC)
■ BPS+BAF	Blé panifiable supérieur Blé améliorant ou de force

Classification des blés tendres
(en pourcentage des surfaces nationales)

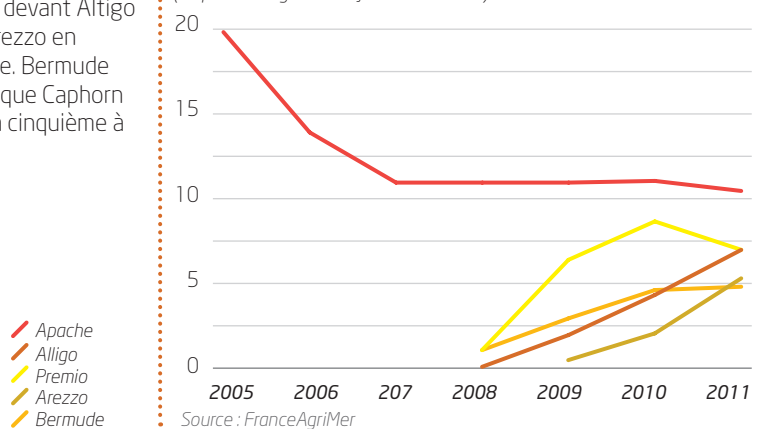


Source : FranceAgriMer

Apache en tête

Apache reste quasiment stable ; elle se situe devant Altigo en hausse qui précède de très peu Premio. Arezzo en quatrième place progresse de façon soutenue. Bermude est en repli jusqu'à la cinquième place tandis que Caphorn continue de décliner (-2 points) passant de la cinquième à la neuvième place.

Évolution des 5 premières variétés de blé tendre
(en pourcentage des surfaces nationales)



Source : FranceAgriMer

Les blés panifiables supérieurs (BPS) occupent huit des dix premières places du classement des variétés les plus répandues. La tendance, constatée les années précédentes, d'une plus grande dispersion dans le choix variétal semble marquer le pas ; en effet, la part de l'emblavement des dix premiers cultivars est en légère hausse passant de 46,4 % des surfaces nationales en 2010 à 47,7 % en 2011.

Variétés des céréales à paille

récolte 2011

Les dix premières variétés de blé tendre

Variétés	Année d'inscription	Classe technologique ARVALIS	% des surfaces nationales	Surfaces cumulées
Apache	1998	BPS	10,5 %	10,5 %
Altigo	2007	BP	7,0 %	17,5 %
Premio	2007	BPS	7,0 %	24,5 %
Arezzo	2008	BPS	5,3 %	29,8 %
Bermude	2007	BPS	4,8 %	34,6 %
Alixan	2005	BPS	3,1 %	37,7 %
Expert	2005	BP	2,9 %	40,6 %
Koreli	2006	BPS	2,4 %	43,0 %
Caphorn	2001	BPS	2,4 %	45,3 %
Euclide	2007	BPS	2,3 %	47,7 %
Autres variétés			52,3 %	100,0 %

Source : FranceAgriMer

Les blés de force sont méridionaux

La part nationale des surfaces occupée par des variétés classées comme blés améliorants ou de force augmente à 2,7 % de l'emblavement. Les semis de blés de force sont plus importants dans les régions méridionales et particulièrement en Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées (34 % des semis) et en PACA (16 % des semis).

Les blés pour autres usages (BAU), fourragers et biscuitiers, restent stables en pourcentage des terres emblavées avec 8 %. Traditionnellement, les BAU occupent le terrain en Bretagne, en Haute et Basse Normandie et dans le Nord-est de la France (Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne), régions qui voient leur surface en BAU significativement plus élevée que dans le reste du pays.

Répartition régionale des blés
(en pourcentage de la surface régionale)

Régions FranceAgriMer	Classification Arvalis			
	BAF	BPS	BP	BAU
Alsace	0 %	84 %	15 %	1 %
Aquitaine	4 %	90 %	3 %	3 %
Auvergne	7 %	86 %	5 %	2 %
Basse-Normandie	0 %	50 %	35 %	15 %
Bourgogne	1 %	90 %	8 %	1 %
Bretagne	0 %	47 %	35 %	18 %
Centre	2 %	70 %	24 %	4 %
Champagne-Ardenne	0 %	57 %	24 %	19 %
Franche-Comté	3 %	90 %	7 %	0 %
Haute-Normandie	0 %	61 %	28 %	11 %
Ile-de-France	3 %	77 %	16 %	4 %
Languedoc-Roussillon	34 %	55 %	0 %	11 %
Lorraine	0 %	84 %	13 %	3 %
Midi-Pyrénées	34 %	59 %	2 %	5 %
Nord Pas-de-Calais	0 %	41 %	33 %	26 %
PACA	13 %	80 %	6 %	1 %
Pays de la Loire	1 %	72 %	20 %	7 %
Picardie	0 %	63 %	29 %	8 %
Poitou-Charentes	2 %	76 %	18 %	4 %
Rhône-Alpes	3 %	91 %	4 %	2 %

Source : FranceAgriMer

Des blés biscuitiers en Champagne-Ardenne

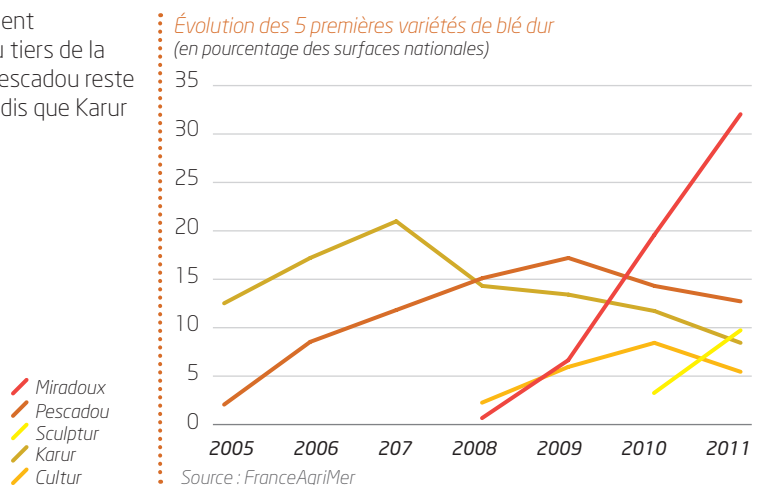
Les variétés cataloguées biscuitières ou à tendance biscuitière occupent plus de 4 % de la sole nationale de blé tendre ; elles sont particulièrement présentes en Champagne-Ardenne (13 % des surfaces régionales). Cependant, dans certaines régions, comme la Bretagne, une variété importante (Palédor) classée biscuitière selon l'ANMF n'a pas un usage biscuitier. Ceci réduit de fait la sole des variétés à usage biscuitier et rend difficile une évaluation précise des surfaces biscuitières.

➤ Variétés des céréales à paille récolte 2011

Blé dur : paysage variétal en évolution

À nouveau un bon en avant de Miradoux

La variété Miradoux progresse encore fortement (+12,5 points) ; elle couvre désormais près du tiers de la sole nationale de blé dur. Bien qu'en déclin, Pescadou reste deuxième. Sculptur augmente fortement tandis que Karur et Cultur régressent.



Il convient de noter le déclin de Biensur, une variété ancienne (2001) qui était la première variété cultivée en 2007, qui sort désormais du classement du top 5 des variétés. Parmi les variétés récentes, c'est Sculptur (2008) qui enregistre la meilleure progression.

Les dix premières variétés de blé dur

Variétés	Année d'inscription	% des surfaces nationales	Surfaces cumulées
Miradoux	2007	32,1 %	32,1 %
Pescadou	2002	12,7 %	44,8 %
Sculptur	2008	9,7 %	54,5 %
Karur	2002	8,4 %	62,9 %
Cultur	2007	5,4 %	68,3 %
Isildur	2007	4,8 %	73,1 %
Biensur	2001	4,5 %	77,6 %
Claudio	1998	3,0 %	80,6 %
Dakter	2005	3,0 %	83,6 %
Joyau	2002	2,5 %	86,0 %
Autres variétés		14,0 %	100,0 %

Source : FranceAgriMer

Miradoux est une variété méridionale

La variété Miradoux est bien placée dans presque toutes les régions ; elle vient en tête dans les régions méridionales (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, PACA, Rhône-Alpes. Dans la région Centre, c'est Pescadou qui occupent le plus de semis. Sculptur est bien implantée au Nord (principalement en région Centre) mais on la rencontre également dans la zone sud (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées) et au Centre-Ouest.

La région Midi-Pyrénées connaît une forte concentration des variétés puisque les deux premières (Miradoux, Pescadou) font plus de 60 % de la sole de blé dur.

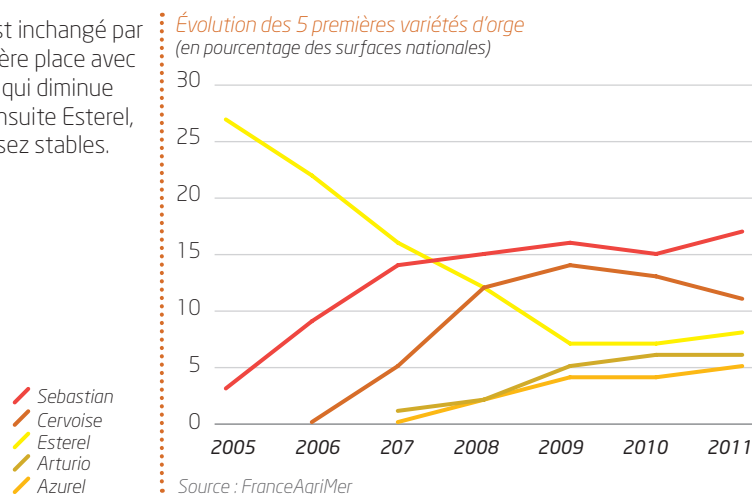
Variétés des céréales à paille

récolte 2011

Orges : des escourgeons en baisse

Classement inchangé

Le classement des cinq premières variétés est inchangé par rapport à 2010. Sebastian conforte sa première place avec presque 3 points de hausse devant Cervoise qui diminue dans le même ordre de grandeur. Viennent ensuite Esterel, Arturio et Azurel, qui sont toutes les trois assez stables.



Marado régresse encore et sort du classement des 10 premières variétés alors que Champie progresse jusqu'à la huitième place. La répartition entre les orges de printemps et d'hiver est la suivante : 7/10 variétés d'hiver et 3/10 variétés de printemps. 18 % sont des orges d'hiver à 2 rangs, 52 % sont des escourgeons, 28 % sont des orges de printemps à 2 rangs et 2 % sont des orges de printemps à 6 rangs. A noter que six variétés sur les dix premières variétés sont de qualité brassicole, c'est-à-dire préférées des malteurs et brasseurs ; elles couvrent 48 % des surfaces nationales.

Les dix premières variétés d'orges

Variétés	Année d'inscription	Type	Avis des malteurs et brasseurs	% des surfaces nationales	Surfaces cumulées
Sebastian	2003	P 2R	préférée	17,4 %	17,4 %
Cervoise	2005	H 6R		11,0 %	28,4 %
Esterel	1996	H 6R	préférée	7,8 %	36,2 %
Arturio	2004	H 6R	préférée	6,1 %	42,3 %
Azurel	2006	H 6R	préférée	4,6 %	46,9 %
Ketas	2003	H 6R		3,3 %	50,2 %
Vanessa	1998	H 2R	préférée	2,7 %	52,9 %
Champie	2005	H 6R		2,9 %	55,8 %
NFC Tipple	2006	P 2R	préférée	3,2 %	58,9 %
Abondance	2001	H 6R		1,9 %	60,8 %
Autres variétés				39,2 %	100,0 %

Source : FranceAgriMer

Les escourgeons dominent toujours

Les escourgeons dominent avec 7 variétés dans les dix premières ; ils occupent 49 % des surfaces nationales contre 53 % en 2010. Les orges de printemps occupent la première position avec la variété Sebastian et la seconde place des surfaces nationales avec 28 %.

Les principales régions productrices (Picardie, Bourgogne, Nord, Lorraine, Centre), privilégient les escourgeons ; seules parmi les régions importantes cultivées en orge, la Champagne-Ardenne et l'Île-de-France cultivent plus d'orges de printemps que d'escourgeons.

Sebastian domine au Centre et à l'Est : région Centre, Île-de-France, Champagne-Ardenne, Lorraine. Cervoise est la première variété au Nord-Ouest, en Normandie, Nord Pas-de-Calais, Picardie. Esterel est dominante en Bourgogne et surtout en Franche-Comté.

➤ Variétés des céréales à paille récolte 2011

Triticale : des zones de culture concentrées

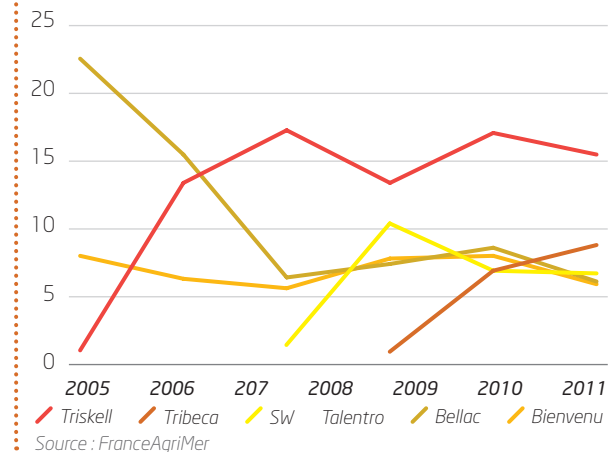
Triskell en tête

Les principales régions de culture du triticale sont l'Auvergne, la Bretagne, les Pays de la Loire, Midi-Pyrénées, ces quatre régions comptant pour la moitié des surfaces nationales.

La variété Triskell arrive encore en tête du classement malgré une baisse avec près de 16 % de la surface nationale loin devant Tribeca qui progresse à 8,8 % des surfaces et SW Talentro en troisième place à 6,7 % de la sole.

Il convient de noter que certains agriculteurs enquêtés n'ont pu identifier les variétés cultivées sur les parcelles ; ce qui explique que près de 5 % de la sole occupée par du triticale n'a pu recevoir une identification variétale précise. À ceci s'ajoutent les variétés en mélange sur 2 % de la sole.

Évolution des 5 premières variétés de triticale
(en pourcentage des surfaces nationales)



Les dix premières variétés de triticale

Variétés	Année d'inscription	% des surfaces nationales	Surfaces cumulées
Triskell	2005	15,5 %	15,5 %
Tribeca	2008	8,8 %	24,3 %
SW Talentro	2004	6,7 %	31,0 %
Bellac	2001	6,1 %	37,1 %
Bienvenu	2002	5,9 %	43,0 %
Ragtac	2007	5,2 %	48,2 %
Rotego	1998	4,7 %	52,9 %
Matinal	2003	3,3 %	56,2 %
Grandval	2005	3,1 %	59,3 %
Kortego	2001	3,0 %	62,3 %
Autres variétés		37,7 %	100,0 %

Source : FranceAgriMer

Triskell domine au Centre et à l'Est (région Centre, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Lorraine) mais aussi en Poitou-Charentes et Rhône-Alpes. Tribeca est plus diffuse dans l'ensemble des régions. Bienvenu est le premier cultivar en Midi-Pyrénées. La variété Bellac est en tête dans l'Ouest, en Bretagne et Basse-Normandie.



Note méthodologique

Les répartitions variétales sont obtenues à partir d'une enquête réalisée par voie postale durant les mois de mai et juin 2011. Un questionnaire a été adressé à 40 000 agriculteurs tirés au sort, sur la base d'échantillons départementaux aléatoires de 150 à 650 exploitations agricoles. Le taux de réponse est de plus 27,5 %.

Le champ géographique de cette enquête comprend 67 départements. Selon les estimations du SSP, ces départements couvrent 95 % de la sole nationale pour le blé tendre, le blé dur, l'orge et le triticale.

Tous les ensemencements sont pris en compte quelle que soit l'origine des semences utilisées.

Les calculs des répartitions variétales départementales sont effectués par extrapolation des surfaces après stratification a posteriori des données des individus ayant répondu à l'enquête. Les données départementales, régionales et nationales sont calculées par agrégation, après pondération par les surfaces du SSP (juillet 2011). On appelle "répartition nationale", la répartition calculée sur l'ensemble du champ géographique retenu pour cette enquête. La part des variétés recommandées par la meunerie et par les malteurs et brasseurs de France a été calculée sur la base des listes fournies par ces industries pour la récolte 2011. Les chiffres présentés dans cette publication sont issus d'un sondage, et doivent en conséquence être considérés avec toute la prudence requise en la matière.



FranceAgriMer / Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer
12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex
tél. : +33 1 73 30 30 00 / fax : +33 1 73 30 30 30
© FranceAgriMer 2011 / www.franceagrimer.fr / www.agriculture.gouv.fr